



Assemblée générale

Distr. générale
15 août 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session

Point 70 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes
des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence
fournie par les organismes des Nations Unies**

Fonds central pour les interventions d'urgence

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte des activités menées par le Fonds central pour les interventions d'urgence du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Le Fonds a continué de faire la preuve de son efficacité en finançant de manière rapide, ciblée et fiable des opérations d'aide humanitaire vitales pour des populations en situation de crise. Durant la période considérée, le Coordonnateur des secours d'urgence a décaissé 469,7 millions de dollars au titre de l'aide humanitaire, dans le cadre de 464 projets mis en œuvre dans 45 pays. En outre, un prêt d'un montant de 7,3 millions de dollars a été approuvé par la composante prêts du Fonds. Au 31 décembre 2015, le Fonds avait reçu des contributions d'un montant de 400,3 millions de dollars pour l'année, soit 89 % de son objectif annuel de 450 millions de dollars. L'écart de 49,7 millions de dollars a été imputable en grande partie à la vigueur du dollar par rapport aux principales devises des donateurs. Le secrétariat a également achevé l'examen des interventions du Fonds dans les grandes crises humanitaires et a diffusé les résultats de deux études exploratoires sur les changements à apporter pour que le Fonds puisse continuer de remplir sa mission à l'avenir. Dans son rapport pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire, le Secrétaire général a demandé que le montant des ressources du Fonds soit porté à un milliard de dollars par an d'ici à 2018.

* A/71/150.



I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 70/106 de l'Assemblée générale relative au renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport détaillé sur l'emploi des ressources du Fonds central pour les interventions d'urgence. Il rend compte des activités du Fonds entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015.

II. Vue d'ensemble des engagements de financement pris par le Fonds

2. En 2015, le Coordonnateur des secours d'urgence a approuvé des dotations d'un montant total de 469,7 millions de dollars pour financer des projets dans 45 pays (voir tableau 1). Les sommes allouées par le guichet interventions d'urgence se sont élevées à 300,7 millions de dollars et celles allouées par le guichet financement insuffisant à des situations de crise sous-financées à 168,9 millions de dollars. En octobre 2015, le Coordonnateur a également approuvé un prêt de 7,3 millions de dollars destiné au Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat pour pallier le déficit de financement des projets sur le terrain. Entre la création du Fonds en 2005 et la fin de 2015, 4,2 milliards de dollars ont été alloués à l'aide humanitaire dans 93 pays. Des financements sont fournis aux programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations Unies ainsi qu'à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui sont collectivement dénommés « organismes » dans le présent rapport.

Tableau 1

Dotations du Fonds central pour les interventions d'urgence entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015

(En dollars des États-Unis)

	<i>Guichet interventions d'urgence</i>	<i>Guichet financement insuffisant</i>	Total
Montant approuvé	300 736 172	168 913 836	469 650 008
Nombre de pays et territoires bénéficiaires	35	20	45^a
Nombre de projets financés	300	164	464

^a Certains pays ou territoires ont reçu des dotations des deux guichets de financement.

3. Conformément à la circulaire ST/SGB/2010/5 du Secrétaire général, au moins deux tiers des montants alloués par le Fonds sont versés par son guichet interventions d'urgence. Les dotations de ce guichet permettent de répondre rapidement aux besoins humanitaires en finançant des activités essentielles et vitales dès le début d'une crise soudaine ou en cas de forte aggravation d'une situation d'urgence existante. Durant la période considérée, le Fonds est venu en aide à 35 pays par l'intermédiaire de ce guichet (voir tableau 2). Les principaux bénéficiaires ont été le Yémen (44,2 millions de dollars), le Népal (19,1 millions de

dollars), l'Éthiopie (17 millions de dollars), le Malawi (16,9 millions de dollars) et le Cameroun (14,1 millions de dollars), tous ces pays étant soit en proie à un conflit (Cameroun et Yémen) soit touchés par une catastrophe naturelle (Éthiopie, Malawi et Népal). Le guichet interventions d'urgence a également fourni d'importants financements pour faire face à des problèmes spécifiques. Ainsi, il a versé plus de 58 millions de dollars pour venir en aide à 2,4 millions de personnes victimes des violences perpétrées par Boko Haram en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. En juillet, le Fonds a alloué près de 59 millions de dollars pour faire face aux besoins critiques de huit pays touchés par le phénomène El Niño.

Tableau 2

Dotations du guichet interventions d'urgence par pays

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays</i>	<i>Somme totale allouée</i>
Afghanistan	5 802 858
Algérie	5 051 640
Cameroun	14 071 268
Chili	777 854
El Salvador	2 710 000
Éthiopie	17 003 929
Haïti	9 157 785
Honduras	2 187 908
Iraq	4 490 040
Libye	1 491 012
Madagascar	2 294 798
Malawi	16 925 025
Mauritanie	2 532 163
Mozambique	3 996 365
Myanmar	10 405 409
Népal	19 113 716
Niger	13 741 648
Nigéria	9 889 075
Ouganda	3 238 788
Pakistan	11 000 547
Pérou	914 395
Philippines	1 512 074
République centrafricaine	11 556 590
République démocratique du Congo	6 792 923
République populaire démocratique de Corée	6 276 701
République-Unie de Tanzanie	9 156 319
Rwanda	7 984 746
Somalie	5 300 084

<i>Pays</i>	<i>Somme totale allouée</i>
Soudan	9 079 147
Soudan du Sud	13 446 494
Tchad	10 515 475
Ukraine	4 920 172
Vanuatu	5 038 408
Yémen	44 250 104
Zimbabwe	8 110 712
Total	300 736 172

4. Jusqu'à un tiers des dotations du Fonds sont réservées aux situations d'urgence sous-financées. Ces dotations, qui sont versées en deux tranches, permettent aux partenaires de mener des activités d'importance vitale dans des zones où le déficit de financement de l'aide humanitaire est chronique. Elles contribuent aussi à appeler l'attention sur les lacunes des interventions humanitaires et sur les zones qui ne suscitent plus beaucoup l'intérêt des donateurs. En 2015, le Coordonnateur des secours d'urgence a approuvé des dotations au titre de ce guichet d'un montant total de 168,9 millions de dollars répartis entre 20 pays. Les dotations les plus élevées ont servi à financer les interventions humanitaires menées pour répondre à la crise en République arabe syrienne (77,4 millions de dollars répartis entre six pays), dans la Corne de l'Afrique (33 millions de dollars répartis entre trois pays) et au Darfour (21,1 millions de dollars). La majeure partie des financements alloués aux principaux bénéficiaires de ce guichet visaient à aider des populations touchées par un conflit. Dans le cas de l'Éthiopie et de la Somalie, ils ont également permis la mise en œuvre de mesures pour remédier aux effets de la sécheresse. Au total, les versements se sont élevés à 98,5 millions de dollars pour la première tranche et à 70,5 millions de dollars pour la seconde tranche (voir tableau 3).

Tableau 3

Dotations du guichet financement insuffisant par pays

(En dollars des États-Unis)

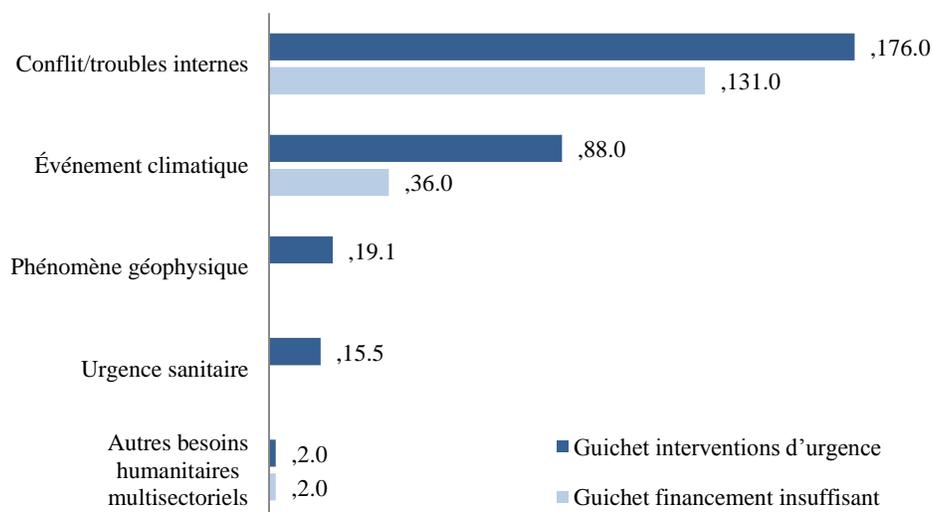
<i>Pays</i>	<i>Première tranche</i>	<i>Seconde tranche</i>	Total
Afghanistan		7 983 646	7 983 646
Bangladesh		2 992 959	2 992 959
Burundi	2 495 246		2 495 246
Colombie	2 994 382		2 994 382
Djibouti	3 000 059		3 000 059
Égypte	3 500 065		3 500 065
Érythrée		2 993 896	2 993 896
Éthiopie		10 015 968	10 015 968
Iraq	7 988 899		7 988 899
Jordanie	9 000 346		9 000 346
Liban	18 004 139		18 004 139

Pays	Première tranche	Seconde tranche	Total
Myanmar		5 367 651	5 367 651
République arabe syrienne	29 926 021		29 926 021
République démocratique du Congo	8 047 670		8 047 670
République populaire démocratique de Corée	2 000 285		2 000 285
Rwanda	2 498 220		2 498 220
Somalie		19 989 234	19 989 234
Soudan		15 116 739	15 116 739
Tchad		5 998 567	5 998 567
Turquie	8 999 844		8 999 844
Total	98 455 176	70 458 660	168 913 836

5. En 2015, les partenaires ont utilisé les dotations du Fonds pour aider les populations confrontées à diverses situations d'urgence humanitaire (voir figure I). Près des deux tiers (65 %) ont servi à financer des projets conçus pour venir en aide à des populations touchées par un conflit ou en situation difficile suite à des troubles internes, soit une hausse de 10 % par rapport à 2014, lorsque la part des versements destinés à couvrir les besoins dans ce domaine représentait 54,5 %. Les allocations les plus élevées sont allées au Yémen (44,2 millions de dollars), à la République arabe syrienne (29,9 millions de dollars), au Soudan (22,2 millions de dollars), au Liban (18 millions de dollars), au Tchad (16,5 millions de dollars), au Cameroun (14,1 millions de dollars) et au Soudan du Sud (13,4 millions de dollars).

Figure I
Répartition des dotations du Fonds central pour les interventions d'urgence par type de situation d'urgence en 2015

(En millions de dollars des États-Unis)

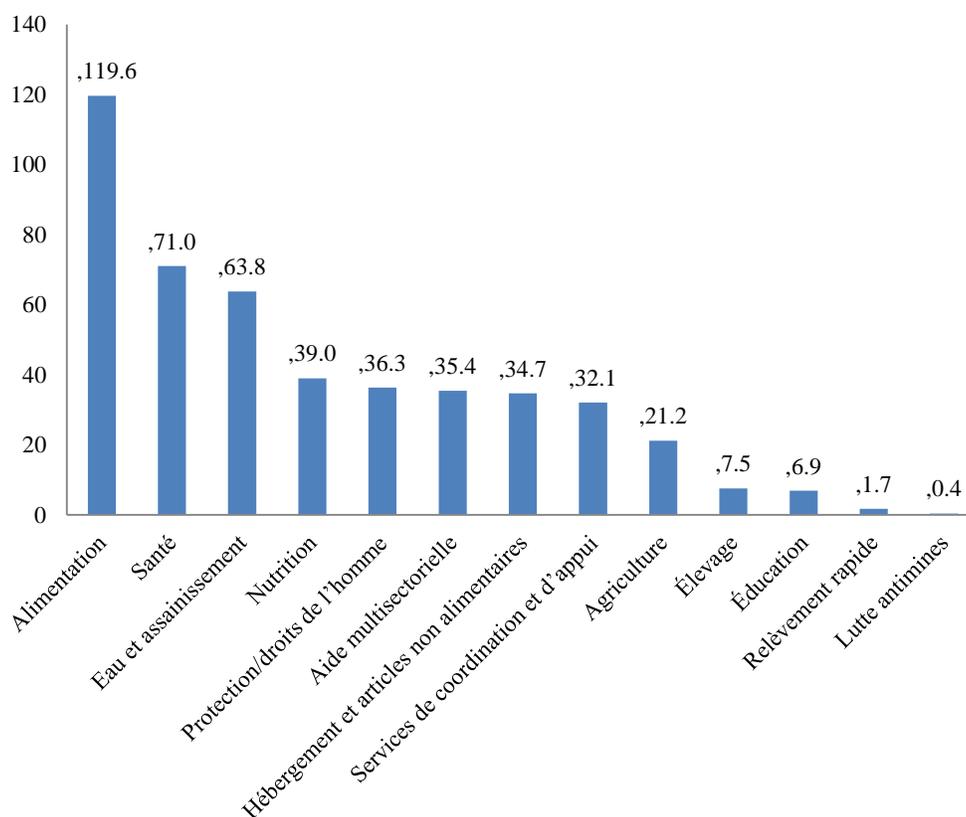


6. Les situations d'urgence climatique ont représenté le deuxième grand domaine d'intervention du Fonds. Plus d'un quart des décaissements, soit 124 millions de dollars, ont servi à aider les populations touchées par ce type de situation. La nette augmentation par rapport aux 41,5 millions de dollars de 2014 s'explique en partie par les mesures prises pour lutter contre les effets d'El Niño. En plus des 124 millions susmentionnés, 19,1 millions de dollars ont servi à apporter des secours au Népal, frappé par une série de séismes.

7. Au niveau sectoriel, près d'un tiers de la totalité des dotations (148,3 millions de dollars) ont servi à financer des interventions liées à la sécurité alimentaire¹, près de 40 % des décaissements du Fonds étant consacrés à la couverture de besoins alimentaires et nutritifs. Sur ce total cumulé de 187,3 millions de dollars destinés aux interventions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, 98,7 millions ont été alloués pour subvenir à des besoins résultant de conflits et 83,7 millions à des besoins liés au climat (voir figure II).

Figure II
Répartition des dotations du Fonds central pour les interventions d'urgence par secteur en 2015

(En millions de dollars des États-Unis)



¹ Ces interventions associent l'aide alimentaire à un appui à l'agriculture et aux moyens de subsistance.

8. Les dotations au titre des interventions en matière d'eau et d'assainissement ont représenté 63,8 millions de dollars en 2015, dont 40,5 millions ont été fournis par le guichet interventions d'urgence. Pour les interventions concernant la protection, elles se sont élevées à 36,3 millions de dollars et pour celles concernant l'hébergement d'urgence et les articles non alimentaires à 34,7 millions de dollars. Le Fonds a décaissé environ 35,4 millions de dollars pour les interventions multisectorielles, destinées, par exemple, à répondre aux besoins essentiels des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants mixtes en situation vulnérable et à financer des mesures de réintégration. En outre, 32,1 millions de dollars ont été décaissés pour financer les services de coordination et d'appui, un montant en baisse par rapport aux 41,2 millions de dollars de 2014.

9. En 2015, des modifications sont intervenues dans la répartition géographique des dotations du Fonds par rapport à 2014. Les interventions au Moyen-Orient, presque toutes motivées par un conflit, ont représenté 122,7 millions de dollars en 2015², soit 26 % du montant total des dotations, contre 10,9 % en 2014.

10. Les interventions humanitaires en Afrique ont continué d'occuper la première place dans les dotations du Fonds, totalisant 245,8 millions de dollars, soit 52 % du total en 2015. Cette situation a été en grande partie imputable aux besoins engendrés par le phénomène El Niño en Éthiopie, au Malawi, en Somalie et au Zimbabwe et à la crise humanitaire provoquée par les conflits sévissant au Cameroun, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud et au Tchad. La part de cette région est toutefois en baisse par rapport à 2014, où elle représentait 73,5 %.

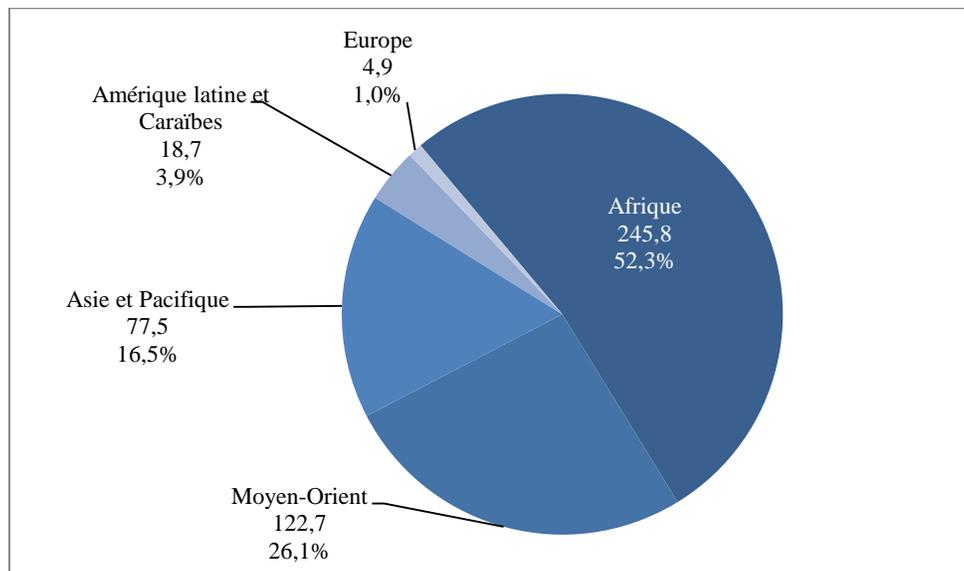
11. Les sommes allouées pour répondre aux besoins humanitaires en Asie ont représenté 77,5 millions au total, soit 16,5 % de l'ensemble des dotations pour 2015, une part qui a plus que doublé par rapport à 2014. Dans la région, les situations climatiques urgentes ont été financées à hauteur de 23,2 millions de dollars, sans compter les 19,1 millions de dollars versés au titre des secours fournis au Népal.

12. Un total de 18,7 millions de dollars ont été alloués pour répondre aux besoins humanitaires en Amérique latine et aux Caraïbes, en grande partie par le biais du guichet interventions d'urgence, pour faire face aux effets de phénomènes climatiques et de l'épidémie persistante de choléra en Haïti. Par l'intermédiaire de son guichet financement insuffisant, le Fonds a versé près de 3 millions de dollars pour financer les besoins résultant de troubles internes prolongés en Colombie. Cette région a reçu 3,9 % du total des dotations du Fonds, soit une baisse par rapport à 2014 où elles représentaient 5,9 % du total (voir figure III).

² Ce montant ne tient pas compte des 3,5 millions de dollars alloués à l'Égypte pour venir en aide aux réfugiés en provenance de la République arabe syrienne, qui sont inclus dans les dotations destinées à l'Afrique.

Figure III
**Répartition des dotations du Fonds central pour les interventions
d'urgence par région en 2015**

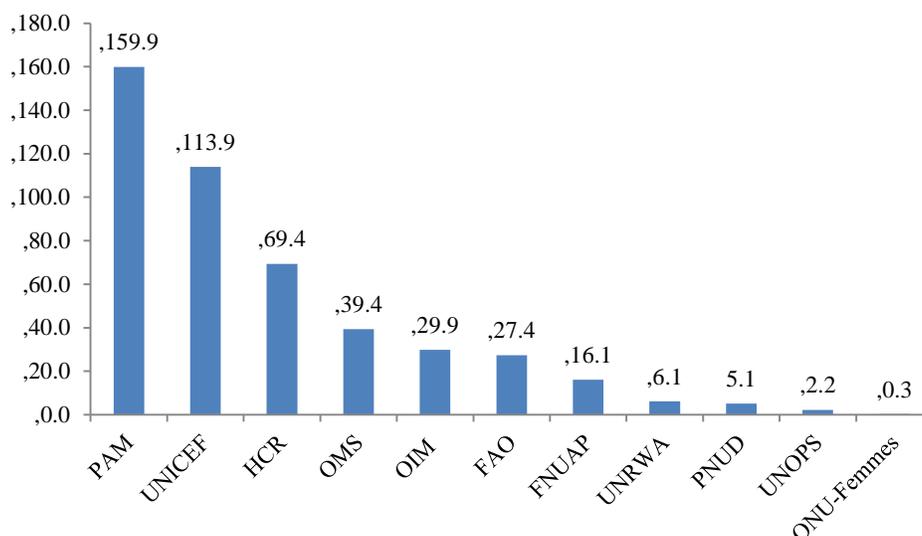
(En millions de dollars des États-Unis et en pourcentage)



13. À l'instar des années précédentes, les trois plus grands organismes bénéficiaires pendant la période considérée ont été le Programme alimentaire mondial (PAM), avec 159,9 millions de dollars pour 83 projets dans 40 pays, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), avec 113,9 millions de dollars pour 131 projets dans 41 pays, et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), avec 69,4 millions de dollars pour 62 projets dans 31 pays (voir figure IV pour plus de précisions).

Figure IV
Répartition des dotations du Fonds central pour les interventions d'urgence par organisme en 2015

(En millions de dollars des États-Unis)



Abbreviations : FAO = Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; FNUAP = Fonds des Nations Unies pour la population; OMS = Organisation mondiale de la Santé; ONU-Femmes = Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; ONU-Habitat = Programme des Nations Unies pour les établissements humains; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement; UNOPS = Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets; UNRWA = Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

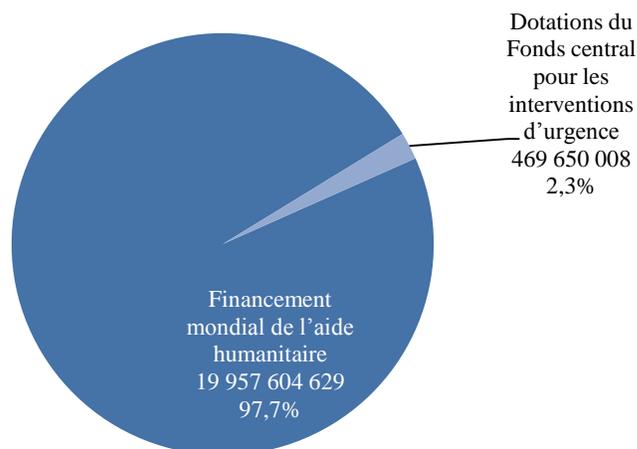
14. En application de la résolution 66/119, le Fonds comporte une composante prêts de 30 millions de dollars devant lui permettre de fournir des prêts aux organismes répondant aux conditions requises en attendant que leurs efforts de mobilisation des ressources portent leurs fruits. En mars 2015, le PAM a remboursé intégralement le prêt de 27 millions de dollars utilisé pour répondre à la crise en République arabe syrienne. Un prêt de 7,3 millions de dollars, approuvé en octobre 2015 pour aider le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à combler le déficit de financement d'un certain nombre de projets sur le terrain, avait été intégralement remboursé à la fin de 2015.

III. Utilisation du Fonds

15. À l'échelle mondiale, les besoins humanitaires ont encore atteint des niveaux sans précédent en 2015. Quelque 125 millions de personnes ont été victimes d'une crise humanitaire et les dotations globales de l'année ont témoigné de l'ampleur des besoins dans plusieurs pays. Le financement de l'aide humanitaire a représenté 19,9 milliards de dollars à l'échelle mondiale en 2015, et le Fonds y a contribué pour 2,3 % (voir figure V).

Figure V
**Dotations du Fonds central pour les interventions d'urgence
 en pourcentage du financement de l'aide humanitaire
 à l'échelle mondiale en 2015**

(En dollars des États-Unis et en pourcentage)



Source : Service de surveillance financière du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

16. Le Fonds a continué de veiller à ce que ses financements soient orientés vers la réponse d'urgence aux besoins d'importance vitale pour les personnes en situation de crise. Dans un contexte opérationnel de plus en plus complexe, les décisions stratégiques contribuent à l'utilisation la plus optimale possible des dotations limitées du Fonds pour répondre aux besoins les plus urgents des bénéficiaires. Pour ce faire, il faut que les équipes de pays pour l'action humanitaire et les coordonnateurs/coordonnateurs des opérations humanitaires planifient et hiérarchisent leurs activités en déterminant les besoins qui doivent être financés à titre prioritaire.

17. À chaque intervention du Fonds, le coordonnateur résident ou le coordonnateur des opérations humanitaires pilote l'effort mené par l'équipe de pays pour l'action humanitaire pour mettre au point des propositions hiérarchisant les activités essentielles à la survie de manière stratégique, ciblée et cohérente, afin de réaliser les objectifs spécifiques de toute action humanitaire.

18. Le Coordonnateur des secours d'urgence a utilisé les dotations du Fonds pour mettre en évidence une crise nouvelle ou émergente et pour appeler l'attention sur les incidences régionales d'une crise ou d'une situation nécessitant le financement urgent d'une action humanitaire. Les dotations du Fonds peuvent ainsi contribuer à l'action de sensibilisation à l'échelle mondiale. On trouvera ci-après quelques exemples de leur utilisation stratégique en 2015.

A. Le Fonds face aux situations d'urgence de niveau trois et aux crises prolongées à l'échelle du système

19. En 2015, le Fonds est intervenu pour financer des interventions humanitaires dans des situations d'urgence de niveau trois en Iraq, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et au Yémen. Les besoins engendrés par ces crises se sont accrus durant l'année et ont nécessité un recours au guichet interventions d'urgence pour l'Iraq, le Soudan du Sud et le Yémen et au guichet financement insuffisant pour la République arabe syrienne. Le Fonds a pour objectif de ne fournir son appui qu'une seule fois en situation d'urgence. Toutefois, l'aggravation d'une crise prolongée, la recrudescence d'un conflit ou la nécessité de porter immédiatement assistance à une population peuvent conduire à des décaissements supplémentaires, comme cela a été le cas au Soudan du Sud et au Yémen. Le Coordonnateur des secours d'urgence a alloué 152 millions de dollars aux interventions humanitaires menées en réponse à ces crises de niveau trois, ce qui représente un tiers environ de l'ensemble des dotations en 2015.

Soudan du Sud

20. En 2015, le Fonds a alloué 13,4 millions de dollars à l'intervention humanitaire au Soudan du Sud. Plusieurs organismes ont reçu des dotations pour fournir une assistance immédiate vitale dans la situation d'urgence générée par les nouveaux déplacements de population qui ont fait suite aux combats dans la région du Haut-Nil. Le conflit a privé des centaines de milliers de personnes de leurs moyens de subsistance et empêché le déroulement de la saison de végétation annuelle. Le Fonds a affecté des ressources de son guichet interventions d'urgence pour aider des personnes nouvellement déplacées en juin, fournir du matériel de survie en juillet et faire face à une épidémie de choléra en août. La plus grande partie de ses allocations au Soudan du Sud ont servi à financer les mécanismes de réaction rapide acheminant une aide vitale dans des zones difficilement accessibles. Les organismes humanitaires ont dépensé plus de 5 millions de dollars pour constituer et distribuer à des déplacés (parfois par parachutage) 30 000 trousseaux de matériel de survie, contenant chacune des moustiquaires, des semences maraichères, du matériel de pêche, des récipients à eau, des pastilles de purification de l'eau, des sels de réhydratation orale, des biscuits fortifiants pour les enfants et des ustensiles de cuisine. Une dotation supplémentaire de 7,1 millions de dollars a permis de venir en aide à un nouveau flot de réfugiés sud-soudanais dans l'État du Nil blanc, en mettant à leur disposition en urgence de l'eau, des services d'assainissement et d'hygiène, des produits alimentaires et des moyens de protection.

Yémen

21. En 2015, le Fonds a alloué 44,3 millions de dollars à l'aide humanitaire au Yémen, soit le financement le plus élevé fourni pour intervenir dans un seul pays au cours de l'année. Suite à une phase aiguë du conflit en mars et à une nette dégradation de la situation tout au long de l'année, des interventions d'urgence ont été financées par le Fonds en juin, juillet, septembre, octobre et novembre 2015. À la fin de 2015, plus de 21,2 millions de Yéménites, soit quatre personnes sur cinq, avaient besoin d'une aide humanitaire. Les fonds ont été utilisés pour améliorer les soins de santé, la nutrition, la protection, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la sécurité alimentaire, ainsi que pour fournir des abris et des

articles non alimentaires, dans le cadre d'une intervention globale qui a visé à répondre à des besoins très divers. Le Fonds a également alloué 5,3 millions de dollars pour aider les réfugiés yéménites en Somalie.

Iraq

22. En 2015, le Fonds a alloué un montant total de 12,5 millions de dollars à l'aide humanitaire en Iraq. Les sommes versées ont servi à aider les réfugiés syriens en Iraq (voir également ci-après). Le Fonds a également réagi promptement à une épidémie de choléra en versant 4,5 millions de dollars à l'UNICEF et à l'OMS en octobre et novembre. Ces deux organismes ont fourni de l'eau, des services d'assainissement et d'hygiène et des vaccins anticholériques dans 62 camps situés dans 13 gouvernorats.

République arabe syrienne

23. En 2015, le Coordonnateur des secours d'urgence a alloué 77,4 millions de dollars pour répondre aux besoins créés par la crise syrienne. En République arabe syrienne, huit organismes ont reçu 29,9 millions de dollars pour aider des millions de Syriens touchés par le conflit interne et faire face aux vagues de nouveaux déplacés tout au long de l'année. Le PAM a reçu la dotation la plus importante, destinée au financement de l'aide alimentaire. Le HCR a reçu la deuxième plus importante dotation, qu'il a utilisée pour fournir aux déplacés syriens des articles de première nécessité tels que des matelas, des couvertures, des bâches en plastique, des récipients à eau, des ustensiles de cuisine et des trousseaux d'hygiène. Une aide agricole d'urgence a été fournie à des éleveurs de petit bétail, alors que les Palestiniens vivant dans le pays ont pu accéder à des soins et à des services d'eau et d'assainissement, et ont reçu une aide monétaire.

24. Au début de 2015, les premières dotations à l'Iraq du guichet financement insuffisant ont été utilisées avant tout pour répondre aux besoins immédiats des réfugiés syriens dans le pays. Les organismes bénéficiaires ont ainsi pu fournir une aide alimentaire, répondre aux besoins non couverts en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène et mettre en place des mesures de prévention et de répression de la violence sexuelle et sexiste. Un total de 8 millions de dollars ont été fournis pour venir en aide aux Syriens d'Iraq. Le Fonds a également alloué des fonds au Liban (18 millions de dollars), à la Jordanie (9 millions de dollars), à la Turquie (9 millions de dollars) et à l'Égypte (3,5 millions de dollars), qui ont servi à financer une aide humanitaire dans le cadre de la crise syrienne, à l'intention en particulier des 4,8 millions de Syriens recensés comme réfugiés dans ces pays.

B. Le rôle du Fonds vis-à-vis des crises négligées

25. Des populations nombreuses vivent depuis longtemps en des lieux où leurs souffrances ne sont pas visibles par le reste du monde mais où leurs besoins n'en sont pas moins réels. Le Fonds a fourni des secours à certaines d'entre elles par l'intermédiaire de son guichet interventions d'urgence et a appelé l'attention sur ces crises oubliées. La première tranche de versements effectués par le guichet financement insuffisant du Fonds en 2015 a concerné principalement des interventions vitales dans 12 pays. Un total de 77,4 millions de dollars ont servi à financer les secours fournis en réponse à la crise syrienne, des dotations étant

versées à des organismes menant leurs activités en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne. Une autre dotation d'un montant de 13 millions de dollars a contribué au financement d'interventions humanitaires dans la région africaine des Grands Lacs (Burundi, République démocratique du Congo et Rwanda). La seconde tranche de versements, en septembre 2015, a visé quant à elle à venir en aide à des populations déplacées en masse du fait des crises qui perdurent en Afghanistan, au Darfour (Soudan), dans la Corne de l'Afrique et au Myanmar. Une dotation de 8 millions de dollars a permis aux organismes présents en Afghanistan de contribuer au maintien d'une aide nécessaire à la survie; une autre dotation de 8,4 millions de dollars a financé des interventions d'urgence, visant notamment à fournir des abris provisoires et assurer un meilleur accès aux soins de santé aux populations du Bangladesh et du Myanmar. Quelque 21 millions de dollars ont permis de financer des opérations de secours au Tchad et au Soudan et de répondre aux besoins engendrés par la crise de longue durée qui touche la région soudanaise du Darfour. Une autre dotation de 33 millions de dollars a été attribuée à des organismes travaillant en Érythrée, en Éthiopie et en Somalie pour aider des groupes de population vulnérables à faire face à des conflits récurrents et à des chocs climatiques.

C. Catastrophes naturelles

26. En 2015, la souplesse de fonctionnement du Fonds a permis de fournir sans tarder une aide humanitaire cruciale suite à plusieurs catastrophes naturelles. Parmi ces situations d'urgence climatique figuraient des inondations (Malawi et Mozambique au premier trimestre de 2015), des cyclones (Vanuatu en mars), des séismes (Népal en avril et en mai) et les effets d'El Niño. Parfois, le Fonds a été le premier à fournir un financement et, dans quelques cas, les secours qu'il a financés sont parvenus aux bénéficiaires le lendemain de la catastrophe. Globalement, le Fonds a décaissé 143,1 millions de dollars pour couvrir les besoins liés à des phénomènes climatiques ou géophysiques, ce qui représente une nette augmentation par rapport au total des sommes versées en 2014 au titre de situations d'urgence de même nature³.

27. Une procédure de financement efficace et rapide est à la base des interventions humanitaires financées par le Fonds pour faire face aux effets d'El Niño depuis 2015. Selon le pays touché, les populations subissent des inondations, sont victimes de la sécheresse ou sont soumises à l'insécurité alimentaire, ce qui entraîne des besoins humanitaires et des déplacements de population. Se fondant sur des prévisions et des consultations avec les partenaires humanitaires dans les pays exposés à El Niño, le Fonds a financé les interventions précoces requises pour atténuer les effets de ce phénomène climatique. Il a décaissé 58,8 millions de dollars pour la mise en œuvre de projets en El Salvador, en Éthiopie, en Haïti, au Honduras, au Malawi, en Somalie et au Zimbabwe. La plupart de ces projets ont visé à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels (notamment à prévenir les cas sévères de malnutrition et à y remédier) et à réduire l'insécurité alimentaire en appuyant l'activité agricole et les autres moyens de subsistance.

³ Les dotations concernant des phénomènes climatiques représentaient 9 % du total des décaissements en 2014, alors qu'en 2015 cette part a atteint 26,4 % voire 30,4 % si l'on y inclut les dotations concernant les phénomènes géophysiques (séismes).

28. En février 2015, la Coordinatrice des secours d'urgence a approuvé des dotations de 6,9 millions de dollars et de 3,2 millions de dollars pour répondre aux besoins des victimes d'inondations, respectivement au Malawi et au Mozambique. Au Malawi, cette aide a permis de coordonner la mise en place de camps, de fournir des abris, des denrées alimentaires et de l'eau, et de lancer des projets d'assainissement. Au Mozambique, les organismes ont utilisé les fonds pour distribuer une aide alimentaire et des abris à 160 000 personnes et pour assurer leur protection. Grâce à ces dotations, la FAO a pu fournir du maïs, des semences maraîchères et des outils à 5 590 ménages exploitant de petits lopins de terre, afin que ceux-ci puissent tirer parti de l'humidité des sols après les inondations, faire repartir la production alimentaire et être ainsi moins longtemps dépendants de l'aide. Au Mozambique également, le Fonds a alloué, en mars, 750 000 dollars à l'OMS et à l'UNICEF pour juguler une épidémie de choléra résurgente du fait des inondations. Cette dotation a bénéficié à 171 000 personnes, dont 3 593 ont pu recevoir un traitement anticholérique.

29. Immédiatement après le passage du cyclone tropical Pam au Vanuatu en mars 2015, le Fonds a alloué 5 millions de dollars au lancement des opérations de secours. Dans cet archipel composé de quelque 80 îles, la tempête a touché 160 000 personnes, soit plus de la moitié des habitants. Grâce à des dotations qui se sont élevées au total à près de 650 000 dollars, le PAM a mis en place une fonction partagée en matière de logistique et de télécommunications qui a simplifié la tâche des organismes confrontés à des obstacles logistiques majeurs, leur permettant de fournir des services essentiels tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement (notamment une eau potable utilisable pour la préparation de la nourriture et les soins d'hygiène), des soins d'urgence, l'accès à la nutrition, à l'éducation et à la protection, la fourniture d'articles non alimentaires dont des abris, ainsi qu'une aide alimentaire et un appui agricole pour rétablir la sécurité alimentaire. Des milliers de ménages ont bénéficié de ces services dans une très grande partie du pays.

30. Lors du séisme qui a frappé le Népal en avril 2015 et touché quelque 5 millions d'habitants des zones montagneuses, le Fonds a débloqué en 48 heures 14,9 millions de dollars par l'intermédiaire de son guichet interventions d'urgence. La dotation initiale a permis de répondre à toute une série de besoins urgents en fournissant des abris et des articles non alimentaires (OIM), des soins (FNUAP, OMS et UNICEF) et des services d'alimentation en eau et d'assainissement (UNICEF), en assurant la protection des femmes et des enfants (FNUAP et UNICEF) et en distribuant une aide alimentaire d'urgence (PAM). Par la suite, le Fonds a alloué à nouveau 4,2 millions de dollars pour venir en aide au Népal, lorsque des coulées de boue ont fait de nouvelles victimes en juin, limitant en outre l'accès des travailleurs humanitaires aux survivants. Grâce à une procédure efficace qui a permis d'approuver immédiatement les dotations, d'autres ressources financières ont été mobilisées à l'appui des efforts conséquents déployés pour porter secours à la population. À titre d'exemple, après le séisme survenu au Népal, le Fonds a été le premier à financer les secours fournis par l'OIM qui, à la suite de cette première dotation, a réussi à mobiliser 10 donateurs. Au total, le Fonds a consacré 19,1 millions de dollars à l'aide déployée dans ce pays.

D. Les financements du Fonds dans une optique régionale

31. En 2015, le Coordonnateur des secours d'urgence a débloqué plus de 58 millions de dollars⁴ pour fournir une aide vitale à 2,4 millions de personnes victimes des violences commises par Boko Haram en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Un premier versement de 27,2 millions de dollars a été effectué en mars 2015, puis 31 millions de dollars supplémentaires ont été versés à la fin de l'année et au début de 2016. Dans ces financements, 14,1 millions de dollars étaient destinés à venir en aide à 248 000 personnes récemment déplacées, à des membres vulnérables des communautés d'accueil et à des femmes et des enfants risquant de subir des violences et d'être recrutés de force par Boko Haram au Cameroun. Des fonds s'élevant au total à 10,5 millions de dollars ont permis de venir en aide à plus de 187 000 déplacés, rapatriés, réfugiés, ressortissants de pays tiers et membres des communautés d'accueil au Tchad, qui avaient besoin d'une protection urgente, de soins, d'un apport nutritionnel et d'une aide alimentaire, ainsi que d'articles non alimentaires, d'abris et de services éducatifs. Un versement supplémentaire de 13,5 millions de dollars a permis d'aider 350 000 déplacés fuyant les zones frontalières, ainsi que les communautés d'accueil vulnérables au Niger, tandis que l'aide à plus de 1,6 million de déplacés et de communautés d'accueil vulnérables au Nigéria a été financée à hauteur de 20 millions de dollars.

32. L'intervention financée par le Fonds dans la Corne de l'Afrique est un autre exemple de sa démarche régionale qui a consisté à aider les organismes de secours à faire face aux conséquences complexes et imbriquées de conflits violents, de déplacements massifs de population et de l'aggravation de l'insécurité alimentaire à l'échelle régionale. En 2015, El Niño a amplifié les vulnérabilités existantes dans les pays de la Corne de l'Afrique. La capacité de financement du Fonds, par l'intermédiaire de ses deux guichets, a aidé les organismes à répondre rapidement aux besoins émergents dans cette zone complexe. L'aide à ces pays a atteint 58,3 millions de dollars en 2015 et s'est répartie comme suit : 27 millions de dollars pour l'Éthiopie, 25,3 millions de dollars pour la Somalie, 3 millions de dollars pour Djibouti et 3 millions de dollars pour l'Érythrée.

IV. Utilisation et gestion du Fonds

Groupe consultatif

33. Le Groupe consultatif du Fonds central pour les interventions d'urgence a été créé en application de la résolution 60/124 de l'Assemblée générale, qui l'a chargé de conseiller le Secrétaire général, par l'intermédiaire du Coordonnateur des secours d'urgence, sur l'utilisation et l'impact du Fonds. En 2015, le Groupe consultatif s'est réuni à Genève (en mai) et à New York (en octobre). En mai, il a reçu un rapport sur les progrès réalisés par le Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire et commencé à se préparer pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire. Il a également étudié la question des ressources allouées par le Fonds aux situations d'urgence de niveau 3. En octobre, le Groupe a réfléchi plus avant au Sommet mondial sur l'action humanitaire et a examiné les résultats de

⁴ Y compris les versements effectués au début de 2016.

deux études exploratoires sur l'avenir du Fonds et sur une éventuelle augmentation de son objectif de financement.

Nouvelles méthodes d'évaluation des situations d'urgence sous-financées

34. En 2015, les méthodes d'évaluation de la vulnérabilité, du niveau de risque et de l'état de sous-financement ont encore été améliorées afin que les fonds destinés à des interventions humanitaires puissent être répartis de manière plus stratégique par l'intermédiaire du guichet financement insuffisant. L'objectif était de faciliter la mise en évidence des situations d'urgence pour lesquelles le sous-financement était le plus marqué, principal critère pour l'allocation des fonds réservés à ces situations. L'éventail des sources de données utilisées pour déterminer l'état de vulnérabilité a été élargi, principalement afin de disposer d'informations sur la protection. Le secrétariat du Fonds a intégré ces données à l'indice de risque et de vulnérabilité, qui tient compte de tous les facteurs influant sur les situations humanitaires. L'indice de gestion des risques, plateforme ouverte d'analyse des risques humanitaires au niveau mondial, est l'élément principal de l'indice de risque et de vulnérabilité. Outre un niveau de financement insuffisant, qui reste le critère déterminant, on peut, grâce à ce dernier indice, cerner les situations d'urgence pour lesquelles les besoins humanitaires sont les plus urgents. Les nouvelles méthodes mises au point ont été utilisées pour la première fois lors des tranches d'attribution de 2016 au titre du guichet financement insuffisant.

Partenariats du Fonds

35. En 2015, le secrétariat a approfondi son analyse du rôle des partenariats dans l'utilisation des dotations du Fonds. Celui-ci ne fournit un financement direct qu'aux organismes des Nations Unies, mais ses dotations sont utilisées en étroite collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales, les gouvernements des pays d'accueil et les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, représentant dans tous les cas des ressources précieuses pour les premiers intervenants. Grâce aux réseaux de partenariats très étendus des organismes des Nations Unies, des centaines de partenaires d'exécution reçoivent chaque année près d'un quart de l'ensemble des allocations accordées par le Fonds, sous la forme de dotations indirectes. En général, plus de la moitié de ces dotations indirectes sont attribuées à des intervenants locaux de première ligne. L'analyse des informations figurant dans les rapports descriptifs communiqués par les coordonnateurs résidents et les coordonnateurs de l'assistance humanitaire et concernant l'utilisation des dotations du Fonds en 2014 montre une tendance persistante à une participation accrue des ONG internationales et des partenaires nationaux et locaux dans la mise en œuvre de l'action humanitaire financée par le Fonds. En 2014, plus de 106 millions de dollars ont été versés à des partenaires d'exécution des organismes des Nations Unies sous la forme de dotations indirectes, sans compter la valeur de l'aide fournie sous la forme de fournitures de secours achetées par les organismes des Nations Unies grâce aux allocations du Fonds. Sur cette somme, 51 millions de dollars ont été dédiés au financement des opérations de 133 ONG internationales dans 38 pays, et 55 millions sont allés à 421 partenaires locaux dans 37 pays. L'attribution de fonds à des intervenants locaux dans le cadre de partenariats des Nations Unies permet d'acheminer des ressources financières vitales en complément des autres sources de financement dont bénéficient les organisations locales, et assure également un rayon d'action sans précédent au niveau mondial. Le Fonds continuera de collaborer avec les organismes

bénéficiaires et d'autres partenaires du Comité permanent interorganisations pour garantir l'efficacité et l'efficience des accords de partenariat conclus par les organismes des Nations Unies dans l'utilisation des dotations du Fonds.

Suivi

36. En 2015, le Fonds a piloté les travaux d'élaboration de nouvelles directives pour le suivi des interventions sur le terrain. Ces directives, qui seront déployées en 2016, précisent les rôles et responsabilités relatifs au suivi de l'utilisation des dotations du Fonds et décrivent les activités devant être entreprises pour garantir la mise à disposition des informations nécessaires aux coordonnateurs résidents, aux coordonnateurs de l'assistance humanitaire et aux équipes de pays pour l'action humanitaire pendant et après la phase de mise en œuvre. Elles sont destinées à compléter, et non à remplacer, les directives actuelles, notamment celles ayant trait à l'établissement des rapports financiers et des rapports descriptifs. En outre, le Fonds a précisé quelles étaient les responsabilités des organismes en matière de partage des informations présentant un intérêt pour lui dans l'optique de sa stratégie générale de communication avec les coordonnateurs résidents et les coordonnateurs de l'assistance humanitaire, concernant notamment les dotations. Il a également élaboré un modèle permettant aux organismes de communiquer facilement aux coordonnateurs des informations actualisées sur l'état d'avancement des projets pendant la phase de mise en œuvre et, en particulier, de mettre en lumière les difficultés potentielles qui pourraient influencer sur le calendrier d'exécution de ces projets ou demander l'adoption de mesures correctives. Ce modèle deviendra lui aussi pleinement opérationnel en 2016.

Transparence

37. Le maintien d'une totale transparence a toujours été une caractéristique fondamentale du Fonds. Des données détaillées sur l'ensemble des dotations et des contributions sont publiées en temps réel sur son site Web et sont également accessibles par l'intermédiaire du Service de surveillance financière. En 2015, le Fonds a renforcé la transparence de ses opérations en commençant à publier des données au titre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Il adhère donc au cadre normatif convenu dans le cadre de cette initiative et ses données sont facilement comparables à celles des centaines d'autres organisations ayant adhéré aux mêmes normes. Outre les normes de publication de l'Initiative, le Fonds, tout comme le reste du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, a commencé à utiliser, en 2015, le progiciel de gestion intégré de l'ONU, appelé Umoja. Ce système devrait favoriser une plus grande transparence et améliorer l'efficacité et la rapidité des procédures de gestion, contribuant notamment à des décaissements plus réguliers des fonds.

Cadre de résultats et de responsabilisation et examens du Fonds

38. Grâce au cadre de résultats et de responsabilisation du Fonds, des examens indépendants des opérations de secours menées à l'aide de dotations du Fonds ont été réalisés dans 30 pays depuis 2010. En 2015, ce cadre a été élargi, de façon à inclure l'examen des opérations de secours menées grâce aux dotations du Fonds dans deux territoires en proie à des crises de grande ampleur, à savoir la région de la République arabe syrienne (y compris l'Iraq, la Jordanie et le Liban) et la région du Soudan du Sud (y compris l'Éthiopie, le Kenya, le Soudan et l'Ouganda). Un

troisième examen a été réalisé concernant l'impact du Fonds sur les activités menées en Iraq, indépendamment des programmes intéressant expressément les réfugiés syriens présents dans le pays.

39. Les résultats des examens réalisés au sujet des crises en République arabe syrienne et en Iraq seront publiés une fois finalisés.

40. En 2014, le Fonds a alloué 116 millions de dollars au Soudan du Sud et aux pays voisins (Éthiopie, Kenya, Soudan et Ouganda) pour faire face à la crise sévissant dans la région. L'examen des actions engagées au Soudan du Sud a montré l'importance de la contribution du Fonds au lancement d'interventions vitales et au renforcement du rôle du Coordonnateur résident et du Coordonnateur de l'assistance humanitaire dans la région. Les financements du Fonds en faveur du Soudan du Sud ont été peu importants par rapport aux besoins et inférieurs aux subventions provenant d'autres sources, mais la rapidité de ses décaissements lui ont permis de jouer un rôle crucial dans l'amélioration des conditions de vie des personnes déplacées. Les résultats de l'examen complet sont consultables sur le site Web du Fonds.

Établissement des rapports

41. En 2015, le Fonds a continué de perfectionner les procédures d'établissement de rapports en s'efforçant de simplifier et d'alléger la tâche de ses partenaires, afin que les informations figurant dans les rapports qui lui sont présentés puissent être pleinement utilisées pour améliorer ses performances et documenter les résultats obtenus et les progrès réalisés. La dernière analyse complète, arrêtée au début de 2016, concerne les rapports communiqués au sujet du cycle annuel de décaissement des fonds de 2014. Ces rapports, qui sont pour l'essentiel ceux établis par les coordonnateurs résidents et les coordonnateurs de l'assistance humanitaire sur l'utilisation des dotations du Fonds, sont au nombre de 76 et couvrent 589 projets exécutés dans 45 pays, pour un montant total de 461 millions de dollars. Leur qualité et leur actualité ont continué de s'améliorer. L'analyse a visé à mettre en évidence le nombre de personnes ayant bénéficié des dotations, la redistribution des fonds par les organismes bénéficiaires à leurs partenaires d'exécution et la valeur ajoutée du Fonds, évaluée par les coordonnateurs résidents, les coordonnateurs de l'assistance humanitaire et les équipes de pays. En outre, les enseignements tirés de l'expérience partagée dans les rapports ont été regroupés par thème et analysés afin que le Fonds puisse s'en inspirer pour ses activités de suivi. On trouvera sur le site Web du Fonds des rapports contenant une analyse des diverses données obtenues.

42. La communication d'informations sur le nombre de personnes aidées grâce aux apports du Fonds est devenue plus efficace et plus rigoureuse. D'après l'analyse complète des dotations de 2014, les secteurs concernés et le nombre de bénéficiaires dans chacun d'entre eux étaient les suivants : santé (environ 19,8 millions de bénéficiaires grâce à 142 projets menés dans 38 pays, et plus de 32,7 millions de personnes sensibilisées au problème du virus Ebola lors de campagnes de santé publique menées en Afrique de l'Ouest); nourriture (environ 7 millions de bénéficiaires grâce à 67 projets menés dans 35 pays); eau et assainissement (environ 6,6 millions de bénéficiaires grâce à 75 projets menés dans 32 pays); protection (environ 4,1 millions de bénéficiaires, dont 400 000 enfants, grâce à 83 projets menés dans 23 pays); alimentation (environ 4,1 millions de bénéficiaires dans 28 pays); et enfin agriculture et moyens de subsistance (environ 3 millions de bénéficiaires grâce à 35 projets menés dans 21 pays). Un grand nombre de

personnes ont par ailleurs bénéficié de programmes ayant trait à la gestion des camps (1 million de bénéficiaires), à la construction d'abris et à la livraison d'articles non alimentaires (800 000 bénéficiaires), à la lutte antimines (500 000 bénéficiaires), à l'éducation (200 000 bénéficiaires) et à l'octroi d'une assistance multisectorielle aux réfugiés (1,1 million de bénéficiaires).

43. Les ONG et les autres partenaires contribuent de façon déterminante à l'acheminement rapide d'une aide vitale aux populations. Les rapports établis sur l'utilisation des dotations de 2014 montrent que les organismes bénéficiaires ont versé 1 214 dotations indirectes à leurs partenaires d'exécution, pour un montant total de 106 millions de dollars, soit 22,6 %, des 471 millions de dollars alloués par le Fonds en 2014, la valeur de l'aide fournie sous la forme de fournitures de secours achetées grâce aux allocations du Fonds n'étant encore une fois pas prise en compte dans le calcul. Ce montant et le volume des dotations indirectes sont les plus élevés jamais enregistrés. Un total de 12 % des fonds (environ la moitié des dotations indirectes) ont été attribués à 421 partenaires d'exécution locaux de 37 pays, à savoir des ONG nationales, des gouvernements de pays d'accueil et des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le reste des allocations a été attribué à 133 ONG internationales opérant dans 38 pays différents.

44. En ce qui concerne la valeur ajoutée stratégique du Fonds, qui vient compléter son intérêt en tant que source de financements humanitaires supplémentaires, l'analyse des rapports établis par les coordonnateurs résidents et les coordonnateurs de l'assistance humanitaire indique que, pour près de 90 % des dotations du guichet interventions d'urgence, les équipes chargées de coordonner l'action humanitaire dans chaque pays ont constaté que ces dotations avaient permis l'acheminement rapide de l'aide, tandis que pour un peu plus de 10 % de ces financements, cette incidence n'avait été que partielle. Dans presque tous les rapports, il a été constaté que le Fonds avait aidé ses partenaires à répondre à des besoins très urgents, seuls deux rapports faisant état d'une aide limitée. En outre, d'après plus de 90 % des rapports, il semblerait que les dotations du Fonds aient contribué à améliorer la coordination au sein de la communauté humanitaire. Par ailleurs, il est indiqué dans près de 60 % des rapports que ces dotations ont, d'une certaine manière, contribué à améliorer la mobilisation des ressources provenant d'autres donateurs. Dans environ 40 % des cas, il a été estimé qu'elles avaient aidé à mobiliser des ressources supplémentaires. Seuls deux rapports contenaient des indications selon lesquelles le Fonds n'aurait pas aidé à obtenir des financements supplémentaires.

Responsabilité à l'égard des victimes et problématique hommes-femmes

45. Le Fonds n'étant pas une entité opérationnelle, il ne peut pas décider lui-même d'ajouter des mesures visant à assurer la responsabilité à l'égard des victimes dans les programmes humanitaires. Toutefois, il favorise la prise en compte de ces aspects en veillant à ce que des mesures de ce type soient incorporées et visibles dans tout son cycle de programme. La responsabilité à l'égard des victimes est reflétée dans les propositions du Fonds sous la forme de plusieurs questions figurant dans le modèle de demande de dotations, à différents niveaux de la demande (aux niveaux stratégique et sectoriel, ainsi qu'au niveau des projets). Afin de renforcer la communication d'informations sur la responsabilité à l'égard des victimes par l'intermédiaire du cycle de programme du Fonds, cette question a été inscrite, en tant que point à part, dans le modèle de présentation des rapports descriptifs transmis au Fonds par les organismes bénéficiaires. Ainsi, le secrétariat reçoit

systématiquement en retour des données relatives à la façon dont l'engagement d'assurer la responsabilité à l'égard des victimes a été pris en compte dans les projets financés par le Fonds (ces informations peuvent être consultées dans les rapports des coordonnateurs résidents et des coordonnateurs de l'assistance humanitaire publiés sur le site Web du Fonds).

46. En janvier 2015, le secrétariat du Fonds a lancé un nouveau modèle amélioré de demande de dotations, qui avait été amplement testé en 2014 pour de nombreuses demandes d'intervention d'urgence et pendant la deuxième tranche d'attribution au titre du guichet financement insuffisant. Ce nouveau modèle doit permettre de recueillir des informations plus détaillées sur des questions liées à l'égalité des sexes et à la violence sexiste, telles que des données ventilées par sexe et par âge, et fait une large part à la problématique hommes-femmes. Par exemple, une analyse des disparités entre les sexes est demandée dans la section relative au contexte et aux interventions humanitaires. Les organismes demandeurs sont priés de décrire la manière dont la problématique hommes-femmes a été prise en compte lors de l'établissement des priorités, et ils sont invités à intégrer, autant que possible, la question de l'égalité des sexes dans le cadre logique de chacun des projets financés par le Fonds. Le nouveau modèle comprend un système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes. Pour donner suite à l'engagement d'assurer la sécurité des filles et des femmes pendant les situations d'urgence, pris lors d'une manifestation⁵ organisée à Londres, en 2013, le modèle comprend désormais une question appelant une auto-évaluation sur la mesure dans laquelle le problème de la violence sexiste a été pris en compte dans l'étude des projets.

Gestion de la fraude

47. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le secrétariat du Fonds prennent le risque d'utilisation abusive des subventions du Fonds très au sérieux. En 2015, le Groupe consultatif du Fonds a approuvé l'établissement de procédures régissant le partage d'informations liées aux fraudes avec les donateurs. Par la suite, le secrétariat du Fonds a décidé d'un mode opératoire classique pour le traitement des cas de fraude potentielle, qui comprend notamment des directives concernant la fréquence et la nature des informations devant être notifiées par les organismes bénéficiaires et des directives sur les modalités d'information des donateurs en cas de possible utilisation abusive des subventions. Ces nouvelles procédures et directives ont été mises en œuvre en 2015. Début 2016, une possible utilisation frauduleuse de fonds dans le cadre d'un projet subventionné par le Fonds a été signalée au secrétariat. La communication de l'information et le suivi du dossier ont été effectués en conformité avec les procédures et le mode opératoire établis. Sur la base d'éléments de preuve recueillis par les bureaux d'enquête de chaque organisme, il a été constaté que ces allégations n'étaient pas fondées, et l'affaire a été classée.

Réduction des dépenses d'appui au programme

48. En 2015, le secrétariat a poursuivi ses efforts en vue de rendre le Fonds aussi efficace que possible et a commencé d'étudier la possibilité de ramener de 3 % à

⁵ Keep Her Safe. Voir www.gov.uk/government/news/greening-girls-and-women-must-be-kept-safe-in-emergencies.

2 % ses dépenses d'appui au programme. Cette réduction ne devrait pas avoir d'impact sur la gestion du Fonds et on estime qu'elle permettra de consacrer 4 millions de dollars supplémentaires par an à la programmation d'activités humanitaires. Cette estimation est fondée sur un niveau de financement de 450 millions de dollars par an.

Dixième anniversaire du Fonds

49. Une conférence de haut niveau organisée en décembre 2015 (voir ci-dessous) a marqué le début de la campagne du dixième anniversaire du Fonds. Des États Membres, des observateurs, des fonctionnaires de l'ONU et des représentants de la communauté humanitaire ont participé à cette manifestation, au cours de laquelle le rôle primordial joué par le Fonds et l'importance de sa souplesse en matière de financement de l'action humanitaire ont été soulignés. Le dixième anniversaire du Fonds coïncide avec un tournant important dans le financement de l'action humanitaire, le Sommet mondial sur l'action humanitaire, organisé à Istanbul (Turquie) en mai 2016, ayant tracé la voie à suivre à l'avenir.

Mobilisation en faveur de la formation

50. En 2015, le secrétariat a poursuivi le déploiement d'un programme, repensé après une période d'essai en 2014, pour mobiliser les coordonnateurs et les décideurs du Fonds. Les ateliers prévus dans le programme ciblent les principaux participants aux activités du Fonds, notamment les coordonnateurs résidents, les coordonnateurs de l'assistance humanitaire, les équipes de pays des Nations Unies, les chefs de file sectoriels et le personnel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Ils dotent le personnel des missions et du siège d'un éventail d'outils pouvant les aider à surmonter les difficultés rencontrées pour assurer l'utilisation stratégique des fonds, tout en donnant la priorité aux situations humanitaires les plus urgentes. Le secrétariat du Fonds a organisé cinq ateliers sur le terrain et deux webinaires à l'intention du personnel affecté aux missions en 2015. Trois sessions ont par ailleurs été organisées au siège à l'intention de parties prenantes jouant un rôle crucial dans le fonctionnement du Fonds. Grâce à ces activités, les équipes de pays pour l'action humanitaire ont été en mesure de présenter des demandes de fonds plus précises et mieux coordonnées. Le programme devrait encore être étendu en 2016.

V. Montant des financements disponibles

51. Le montant total des contributions annoncées pour 2015 était de 409,5 millions de dollars. Sur ce montant, 400,3 millions de dollars avaient été versés au 31 décembre 2015 (dont 12,4 millions reçus en 2014 et 387,9 millions reçus en 2015) par 54 États Membres et observateurs, une autorité régionale [le Gouvernement régional de la Flandre (Belgique)], une organisation internationale (Organisation maritime internationale), une entité du secteur privé (Coloplast Corporation) et des donateurs individuels. En outre, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015, 9,8 millions de dollars ont été versés en règlement d'annonces de contributions faites en 2014, et 76,5 millions de dollars ont été avancés pour 2016 par un certain nombre de donateurs. Le déficit d'un montant de 49,7 millions de dollars par rapport à l'objectif de financement de 450 millions de dollars était en grande partie dû aux fluctuations des taux de change causées par un dollar des

États-Unis fort face aux monnaies des donateurs, ainsi qu'à l'incapacité des principaux financeurs du Fonds de verser des contributions supplémentaires à la fin de l'année. Le Fonds a dû décaisser plus qu'il n'a reçu et a donc dû puiser dans ses réserves, étant donné le niveau élevé des besoins indiqués dans les demandes reçues. En conséquence, les réserves du Fonds étaient à un niveau beaucoup plus bas que les années précédentes à la fin de 2015.

52. Les 10 principaux donateurs représentent 89 % de toutes les contributions annoncées en 2015, ce qui est presque égal à la proportion versée par les 10 principaux donateurs en 2014. Les 10 principaux donateurs en 2015 étaient (par ordre du niveau de contribution) : le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, le Canada, le Danemark, l'Irlande, la Belgique et la Suisse. L'Allemagne, l'Andorre, les Émirats arabes unis, l'Irlande, le Koweït, les Pays-Bas, la République de Corée et la Suisse ont augmenté leurs contributions en 2015 par rapport à l'année précédente. Chypre, la Colombie, la Lituanie, la Malaisie, les Philippines et la Serbie comptent de nouveau parmi les donateurs. Toutefois, en dehors de celles des 10 premiers donateurs, les autres contributions n'ont pas augmenté de façon significative.

53. De sa création en 2006 à décembre 2015, le Fonds a reçu 4,2 milliards de dollars en contributions émanant de 125 États Membres et observateurs, de trois autorités régionales, ainsi que de fondations, d'entreprises et de particuliers. Il a appuyé des interventions humanitaires dans 93 pays.

54. La conférence annuelle de haut niveau consacrée aux annonces de contributions pour 2016 s'est tenue en décembre 2015 à New York. Plus de 38 États Membres, observateurs et gouvernements régionaux ont fait des annonces de contributions au Fonds, pour un montant équivalant à près de 252 millions de dollars. Ce montant est sensiblement inférieur à celui de l'année précédente car un certain nombre de grands donateurs ont retardé l'annonce de leur contribution.

VI. Avenir du Fonds : conclusions et recommandations

55. Grâce à la générosité des donateurs, le Fonds a réussi à atteindre les objectifs que lui avait fixés l'Assemblée générale.

56. Le nombre de personnes nécessitant une aide humanitaire et le financement nécessaire pour répondre à leurs besoins atteignent des niveaux records, et le déficit de financement de l'action humanitaire visant à y faire face est considérable. Dans le même temps, les ressources mises à disposition par le Fonds restent inchangées.

57. Dans ce contexte, le Secrétaire général a demandé que les ressources du Fonds soient portées à 1 milliard de dollars d'ici à 2018 afin de contribuer à combler le déficit de financement. Les États Membres ont pour la plupart appuyé cette proposition lors de la table ronde sur le financement organisée à l'occasion du Sommet mondial sur l'action humanitaire tenu en mai 2016. Il est nécessaire d'accroître les ressources du Fonds afin qu'il puisse répondre aux besoins grandissants et rester un outil efficace capable de faire face à l'ampleur, à la complexité et à la diversité des crises actuelles. Le Fonds aurait ainsi un impact plus grand tout en conservant à ses interventions leur importance, leur portée et leur célérité.

58. Lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire, les États Membres ont souscrit à l'idée d'un grand compromis : les donateurs et les partenaires de l'aide humanitaire doivent œuvrer de concert pour mettre davantage de moyens à la disposition des personnes et communautés ayant besoin d'une assistance, et ce de façon plus efficace. Le Fonds fonctionne déjà selon ces principes et s'est révélé être un instrument efficace et transparent pour la fourniture de l'aide humanitaire.

59. En élargissant sa base de donateurs et en cherchant à obtenir des contributions plus importantes de la part des donateurs actuels, tout en trouvant des solutions novatrices de financement, le Fonds pourra contribuer encore plus efficacement à l'objectif fondamental de tous les acteurs humanitaires : répondre aux besoins urgents et sauver la vie de millions de personnes en difficulté dans le monde.

Annexe I

**A. Fonds central pour les interventions d'urgence –
subventions : état des résultats financiers pour la période
allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015^a**

(En dollars des États-Unis)

Produits	
Contributions volontaires ^b	528 995 470
Autres transferts	92 164
Produit des placements ^c	990 304
Autres produits d'opérations avec contrepartie directe	143 576
Total des produits	530 221 514
Charges	
Subventions et autres transferts	453 711 412
Frais de fonctionnement divers ^d	34 652 146
Total des charges	488 363 558
Excédent/(déficit) sur l'année	41 857 956

**B. Fonds central pour les interventions d'urgence –
subventions : état des variations de l'actif net pour
la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015^a**

(En dollars des États-Unis)

Actif net au 31 décembre 2014	263 930 460
Variations de l'actif net	
Excédent pour l'année	41 857 956
Total des variations de l'actif net	41 857 956
Actif net au 31 décembre 2015	305 788 416

^a Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

^b Représente les contributions volontaires conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public. Voir annexe II pour les contributions annoncées pour 2015.

^c Comprend le montant net de 110 624 dollars (produit de placements) issu de la composante prêts du Fonds central pour les interventions d'urgence conformément à la résolution 66/119 de l'Assemblée générale.

^d Comprend les dépenses d'appui aux programmes (Nations Unies) s'élevant à 13 146 476 dollars et les pertes de change nettes s'élevant à 20 168 460 dollars.

Annexe II

**Fonds central pour les interventions d'urgence –
subventions : montant des contributions annoncées
pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015**

(En dollars des États-Unis)

<i>Contributeur</i>	<i>Contribution annoncée^a</i>
États Membres et observateurs	
Afrique du Sud	172 563
Allemagne	43 777 556
Andorre	44 139
Arabie saoudite	150 000
Arménie	5 000
Australie	9 201 954
Belgique	10 893 246
Canada	28 627 069
Chili	30 000
Chine	500 000
Chypre	14 223
Colombie	235 000
Côte d'Ivoire	10 000
Danemark	14 212 621
Djibouti	1 000
Émirats arabes unis	1 000 000
Espagne	2 197 802
Estonie	113 379
États-Unis	3 000 000
Fédération de Russie	1 500 000
Finlande	7 583 965
Guyana	2 179
Inde	500 000
Indonésie	200 000
Irlande	12 195 122
Islande	100 000
Italie	1 133 787
Japon	1 402 809
Koweït	1 000 000
Liechtenstein	271 769
Lituanie	22 676
Luxembourg	4 535 147
Malaisie	50 000
Mexique	250 000
Monaco	56 689

<i>Contributeur</i>	<i>Contribution annoncée^a</i>
Myanmar	10 000
Norvège	50 248 099
Nouvelle-Zélande	2 601 908
Pakistan	10 000
Pays-Bas	59 588 299
Pérou	4 167
Philippines	10 000
Pologne	204 823
Portugal	56 689
République de Corée	4 500 000
Royaume-Uni	82 661 982
Saint-Marin	2 188
Serbie	5 000
Singapour	50 000
Suède	53 212 209
Suisse	10 302 667
Thaïlande	20 000
Trinité-et-Tobago	20 000
Turquie	450 000
Viet Nam	10 000
Ordre souverain de Malte	5 000
Total (États Membres et observateurs)	408 962 726
Autorités régionales et locales	
Gouvernement régional de Flandre (Belgique)	340 136
Total (autorités régionales et locales)	340 136
Autres	
Dons de particuliers effectués hors la Fondation pour les Nations Unies (inférieurs à 50 000 dollars)	38 178
Dons de particuliers effectués par l'intermédiaire de la Fondation pour les Nations Unies (inférieurs à 50 000 dollars)	99 756
Fondation Cigna par l'intermédiaire de la Fondation des Nations Unies	50 000 ^b
Total (autres)	187 934
Total	409 490 796

^a Les contributions indiquées sont celles annoncées par les donateurs pour l'année et diffèrent du montant inscrit au titre des produits conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public. Les montants reçus peuvent être différents des contributions initialement annoncées en raison des fluctuations des taux de change.

^b Contribution de 50 000 dollars collectée par l'intermédiaire de la Fondation des Nations Unies en 2014, mais reçue par le Fonds en 2015.

Annexe III

Montant total des subventions accordées par le Fonds central pour les interventions d'urgence entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays</i>	<i>Guichet interventions rapides</i>	<i>Guichet financement insuffisant</i>	Total
Yémen	44 250 104		44 250 104
République arabe syrienne		29 926 021	29 926 021
Éthiopie	17 003 929	10 015 968	27 019 897
Somalie	5 300 084	19 989 234	25 289 318
Soudan	9 079 147	15 116 739	24 195 886
Népal	19 113 716		19 113 716
Liban		18 004 139	18 004 139
Malawi	16 925 025		16 925 025
Tchad	10 515 475	5 998 567	16 514 042
Myanmar	10 405 409	5 367 651	15 773 060
République démocratique du Congo	6 792 923	8 047 670	14 840 593
Cameroun	14 071 268		14 071 268
Afghanistan	5 802 858	7 983 646	13 786 504
Niger	13 741 648		13 741 648
Soudan du Sud	13 446 494		13 446 494
Iraq	4 490 040	7 988 899	12 478 939
République centrafricaine	11 556 590		11 556 590
Pakistan	11 000 547		11 000 547
Rwanda	7 984 746	2 498 220	10 482 966
Nigéria	9 889 075		9 889 075
Haïti	9 157 785		9 157 785
République-Unie de Tanzanie	9 156 319		9 156 319
Jordanie		9 000 346	9 000 346
Turquie		8 999 844	8 999 844
République populaire démocratique de Corée	6 276 701	2 000 285	8 276 986
Zimbabwe	8 110 712		8 110 712
Algérie	5 051 640		5 051 640
Vanuatu	5 038 408		5 038 408
Ukraine	4 920 172		4 920 172
Mozambique	3 996 365		3 996 365
Égypte		3 500 065	3 500 065

<i>Pays</i>	<i>Guichet interventions rapides</i>	<i>Guichet financement insuffisant</i>	Total
Ouganda	3 238 788		3 238 788
Djibouti		3 000 059	3 000 059
Colombie		2 994 382	2 994 382
Érythrée		2 993 896	2 993 896
Bangladesh		2 992 959	2 992 959
El Salvador	2 710 000		2 710 000
Mauritanie	2 532 163		2 532 163
Burundi		2 495 246	2 495 246
Madagascar	2 294 798		2 294 798
Honduras	2 187 908		2 187 908
Philippines	1 512 074		1 512 074
Libye	1 491 012		1 491 012
Pérou	914 395		914 395
Chili	777 854		777 854
Total	300 736 172	168 913 836	469 650 008

Note : Le montant total des fonds alloués figurant dans la présente annexe est celui qui a été approuvé par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Annexe IV

Fonds central pour les interventions d'urgence – prêts : état des variations de l'actif net pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015^a

(En dollars des États-Unis)

Actif net au 31 décembre 2014	30 000 000
Variations de l'actif net	
Excédent pour l'année	–
Total des variations de l'actif net	–
Actif net au 31 décembre 2015	30 000 000

^a Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

Annexe V

Prêts octroyés par le Fonds central pour les interventions d'urgence entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015

(En dollars des États-Unis)

<i>Organisme</i>	<i>Pays/région</i>	<i>Année de décaissement</i>	<i>Montant</i>
Encours des prêts consentis au 1^{er} janvier 2015			
Programme alimentaire mondial	République arabe syrienne	2013	27 000 000
Total			27 000 000
Prêts décaissés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015			
OCHA	Bureaux régionaux/nationaux de l'OCHA	2015	7 327 854
Total			7 327 854
Prêts remboursés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015			
Programme alimentaire mondial	République arabe syrienne	2013	27 000 000
OCHA	Bureaux régionaux/nationaux de l'OCHA	2015	7 327 854
Total			34 327 854
Encours des prêts consentis au 31 décembre 2015			
Total			–

Abréviation : OCHA = Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat.